

## Compte rendu<sup>1</sup> du comité consultatif de suivi de l'étude de biosurveillance du quartier Notre-Dame (QND), tenu à Rouyn-Noranda le 20 octobre 2020 à 19 h, en visioconférence

### Mandat du comité

- Permettre à la DSPu de partager l'information relative à ses démarches et d'informer simultanément les principaux groupes concernés ;
- Poser un regard critique sur les outils élaborés par la DSPu pour informer la population ;
- Diffuser des informations relatives à l'étude de la DSPu dans les milieux spécifiques des membres;
- Recevoir et expliciter les préoccupations citoyennes en lien avec l'étude de la DSPu.

Pour plus d'information, [consulter la page](#) du comité.

### Présences

- Mireille Vincelette, citoyenne du quartier Notre-Dame (QND)
- Cynthia Claveau, directrice régionale, direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec directrice régionale, ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (MELCC)
- Valérie Fournier, représentante, comité Arrêt des rejets et émissions toxiques (ARET)
- Stéphanie Lemieux, superviseure, communications et relations avec la communauté, Glencore Fonderie Horne
- Huguette Lemay, directrice générale, ville de Rouyn-Noranda
- Anne-Marie Nadeau, coordonnatrice aux communications, ville de Rouyn-Noranda
- Denise Lavallée, conseillère du quartier Notre-Dame (QND), ville de Rouyn-Noranda
- Clémentine Cornille, directrice générale, Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT)
- Julie Houle, directrice de l'école Notre-Dame-de-Protection
- Vanessa Barrette, représentante pour Neighbours
- Caroline Roy, présidente-directrice générale, Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSS-AT)
- Lyse Landry, directrice de santé publique, Direction de santé publique (DSPu), CISSS-AT
- Dr Stéphane Trépanier, médecin spécialiste en santé publique, DSPu, CISSS-AT
- Daniel Proulx, Ph. D., coordonnateur de l'étude de biosurveillance, DSPu, CISSS-AT
- Frédéric Bilodeau, Ph. D., conseiller en santé environnementale, DSPu, CISSS-AT
- Stéphane Bessette, chef d'équipe et conseiller en santé environnementale, DSPu, CISSS-AT
- Karine Godin, adjointe à la PDG, relations médias et chef des communications, CISSS-AT

---

<sup>1</sup> Ce compte rendu vise à résumer les échanges qui ont eu lieu lors de la rencontre. Il ne s'agit pas d'un *verbatim*.

### 1. Ouverture de la rencontre et tour de table ;

Caroline Roy (CISSS-AT) accueille les différents partenaires et rappelle le mandat et les orientations du comité consultatif de suivi de l'étude de biosurveillance. L'objectif de la rencontre d'aujourd'hui est de fournir aux membres du comité une mise à jour de l'information en lien avec la publication du rapport final de l'étude biosurveillance menée en 2019.

D<sup>re</sup> Lyse Landry (DSPu) remercie les personnes présentes pour leur disponibilité et ajoute qu'il ne faut pas hésiter à poser des questions et faire des commentaires, puisque cela permet toujours de bonifier nos outils ou nos travaux.

### 2. Adoption du compte rendu de la rencontre du 17 juin 2020

Daniel Proulx (DSPu) demande si les membres ont des modifications supplémentaires et si le compte rendu est fidèle aux échanges qui se sont tenus lors de la rencontre du 17 juin 2020. Le compte rendu est adopté à l'unanimité sans modification.

### 3. Suivis des travaux de la DSPu

Daniel Proulx (DSPu) explique que la foire aux questions, qui a été élaborée avec toutes les questions reçues des citoyens depuis juin, a été finalisée et sera publiée sous peu. L'objectif est de rendre disponible une information claire aux citoyens afin qu'ils puissent s'approprier davantage les résultats du rapport final de l'étude de biosurveillance de 2019. En lien avec la caractérisation préliminaire des sols du périmètre urbain de Rouyn-Noranda, la DSPu a eu plusieurs rencontres avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC). Elle sera en mesure de publier dans les prochaines semaines le rapport. En ce qui concerne le volet de l'étude de biosurveillance des enfants qui fréquentent les CPE, les garderies et les écoles du QND, mais qui n'habitent pas dans le quartier, celui-ci avait dû être reporté à cause de la situation sanitaire. Il est planifié de mener ce volet de l'étude vers le mois de mai prochain, si les conditions le permettent. Enfin, le dernier élément de mise à jour concerne la publication complète des données de cancer du poumon. Tel qu'expliqué lors de la rencontre du 17 février 2020, le Registre québécois du cancer (RQC) mis en place en 2010 n'est toujours pas pleinement fonctionnel. Conséquemment, quoique les données régionales aient été validées, vérifiées et analysées, il n'est pas possible d'avoir des données finales et québécoises. À cet égard, la DSPu interpellera le RQC afin de vérifier ce qu'il est possible de faire dans ce contexte.

**Intervention 1 :** J'aimerais savoir comment sera publicisée la foire aux questions aux résidents du QND? Si vous pouviez également rappeler ce que vous avez mis en place lors de l'étude pour rejoindre la population du QND.

**Réponse de la DSPu :** Le document sera publié en ligne<sup>2</sup> sur la page du site web du CISSSAT consacré à l'étude (<https://www.cisss-at.gouv.qc.ca/biosurveillance/>). Le document sera également envoyé à tous les participants de l'étude pour lesquels nous avons un courriel, ce qui représente la grande majorité de ceux-ci. À la demande, il sera également possible de poster une copie papier du document. Pour le deuxième volet de la question, la DSPu a utilisé d'abord les courriels des participants de l'étude de 2018, fait un publipostage à tous les résidents du QND et utilisé le système des appels automatisés de la Ville de Rouyn-Noranda pour le secteur du QND. Le CISSSAT n'a pas publié de communiqué, car le jour même du publipostage, plusieurs médias ont repris la nouvelle, ce qui a également permis d'informer la population de la tenue de la campagne d'échantillonnage des ongles à venir. Le CISSSAT a également diffusé l'invitation sur Facebook et la DSPu a aussi sollicité ses partenaires *via* le comité

---

<sup>2</sup> [https://www.cisss-at.gouv.qc.ca/partage/BIOSURVEILLANCE/FAQ-Biosurveillance\\_FINAL.pdf](https://www.cisss-at.gouv.qc.ca/partage/BIOSURVEILLANCE/FAQ-Biosurveillance_FINAL.pdf)

consultatif, ce qui a amené la direction de l'école Notre-Dame-de-Protection à diffuser l'invitation aux parents des enfants qui fréquentent cette école et qui résident dans le quartier.

**Intervention 2 :** Qu'en est-il du protocole d'échantillonnage des sols du QND, puisque ce dernier terminait en 2020 ? Avez-vous commencé la négociation d'un nouveau protocole ? Est-ce que le seuil d'intervention de l'arsenic pour la réhabilitation des terrains sera celui du MELCC, soit de 30 parties par millions (ppm)? Êtes-vous dans l'attente du rapport du comité interministériel ou avez-vous commencé à discuter de cette importante question pour les citoyens du QND avec la Fonderie Horne ?

**Réponse de la DSPu :** Nous n'avons pas d'information à partager ce soir à ce sujet, cependant nous prendrons la question en délibérée et y reviendrons lors d'une réunion ultérieure. La DSPu maintient cependant sa position et sa recommandation concernant le seuil de réhabilitation à appliquer, car pour réduire le risque d'imprégnation de la population, il est important de poursuivre les améliorations visant la réduction à la source, mais aussi d'améliorer l'assainissement des sols par la réhabilitation de ceux-ci.

**Intervention 3 :** Qu'entendez-vous par caractérisation préliminaire, est-ce à dire qu'il y aura une caractérisation subséquente ?

**Réponse de la DSPu :** La caractérisation préliminaire correspond à une première étape, car, telle que spécifié dans le cahier 5 du MELCC, avant de faire une caractérisation exhaustive « une étude de caractérisation préliminaire du terrain peut d'abord être effectuée afin de confirmer la présence de contamination et de définir le type de contaminant présent, le profil stratigraphique et les propriétés des sols. Par la suite, une étude de caractérisation exhaustive est entreprise afin de préciser le degré de contamination, de déterminer la distribution spatiale des contaminants, d'évaluer les effets de ces contaminants sur l'environnement et d'estimer les volumes de sol et matériaux contaminés.<sup>3</sup> »

#### 4. Présentation des résultats de l'étude de biosurveillance de l'automne 2019

Daniel Proulx revient succinctement sur les résultats de l'étude qui ont été présentés en détail le 17 juin 2020.

**Intervention 4 :** Pourquoi le rapport de 2019 ne réitère-t-il pas spécifiquement les recommandations du rapport de 2018 concernant la qualité de l'air, la qualité des sols et certaines recommandations générales ?

**Réponse de la DSPu :** Comme indiqué dans le texte actuel, « les résultats de cette seconde étude (2019) vont dans le même sens que la première (2018) ». Du point de vue de la DSPu, il est implicite que les recommandations du rapport de 2018 sont maintenues.

**Intervention 5 :** Dans l'annexe 1, les données de qualité de l'air arrêtent en 2018, il aurait été opportun d'y ajouter les données de 2019.

**Réponse de la DSPu :** Effectivement. Puisque cette section du rapport a été complétée avant la disponibilité des données, la DSPu a omis de les mettre à jour. La DSPu ajoutera les données avant la publication du rapport.

**Intervention 6 :** Les données des moyennes annuelles fournies au comité de liaison et dans le tableau du rapport ne sont pas les mêmes, même si elles sont similaires. Qu'est-ce que qui peut expliquer cette divergence de quelques nanogrammes ?

---

<sup>3</sup> Guide d'échantillonnage à des fins d'analyses environnementales : Cahier 5 – Échantillonnage des sols, Québec, Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec, 2009, p. 12.

<http://www.ceaeq.gouv.qc.ca/documents/publications/echantillonnage/solsC5.pdf>

**Réponse de la DSPu :** Le MELCC fait différents traitements des données. Ces données ont été compilées annuellement en fonction des données reçues au fil du temps. Si le MELCC a opéré un traitement ultérieurement à la réception de celles-ci, il est possible que celles-ci soient différentes. D'autre part, une divergence peut aussi exister entre les données de la station 8006 du MELCC et les données de la station légale ALTSP-1 opérée par la Fonderie. La DSPu ajoutera une note méthodologique au tableau. Il serait cependant intéressant que le MELCC fournisse ses données et en explique le traitement.

**Intervention 7 :** Il aurait été intéressant pour le lecteur de présenter également les données au-dessus de 100 ng/m<sup>3</sup>, mais en dessous de 200 ng/m<sup>3</sup>.

**Réponse de la DSPu :** Nous vous remercions de cette suggestion.

## 5. Communiqué de presse

Karine Godin explique le communiqué de presse. Elle précise qu'il s'agit d'un projet de communiqué et que, si le contenu restera le même en son essence, le « phrasé » est encore susceptible d'être ajusté. L'objectif est de publier le communiqué demain au courant de la journée.

Aucun commentaire n'est formulé sur le communiqué.

## 6. Divers

**Intervention 8 :** Le CREAT tient à informer le comité consultatif qu'il a envoyé une lettre au comité interministériel et voudrait en partager le contenu aux membres.

**Réponse de la DSPu :** Vous pouvez utiliser l'invitation à la rencontre pour partager la lettre au comité. D'ailleurs, si des membres ont des informations pertinentes en lien avec le mandat du comité, il ne faut pas hésiter à les partager ou à solliciter la DSPu pour le faire.

**Intervention 9 :** A-t-on une information concernant la date de dépôt du rapport du comité interministériel?

**Réponse de la DSPu :** Nous savons que les travaux avancent, mais nous n'avons pas de détails sur l'avancement précis de leurs travaux, puisqu'il ne s'agit pas d'un comité de la DSPu, mais bien d'un comité piloté par le MELCC et formé pour évaluer le plan d'action qui a été présenté par la Fonderie.

**Réponse du MELCC :** Le comité interministériel a dû prendre connaissance des différentes nouvelles informations qui ont été produites et doit les prendre en considération dans son rapport, ce qui a amené à plusieurs révisions de celui-ci.

**Intervention 10 :** L'un des mandats du comité consultatif est de recevoir et d'explicitier les préoccupations citoyennes en lien avec l'étude de biosurveillance. Or, je constate encore aujourd'hui qu'il n'y a qu'une seule citoyenne à la rencontre.

**Réponse de la DSPu :** Cet aspect a été soulevé en rencontre d'équipe de la DSPu. La DSPu fera un suivi auprès des quatre citoyens ayant manqué une ou plusieurs rencontres afin de déterminer s'ils souhaitent toujours siéger au comité. La DSPu pourra également réfléchir à un mécanisme afin de s'assurer d'une meilleure participation citoyenne.

## 7. Clôture de la séance.